



## Inventons le meilleur ensemble.




**Jérémie Dupuy,**

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

 Jérémie DUPUY

  @jeremydupuy\_

 [www.jeremydupuy.fr](http://www.jeremydupuy.fr)


 [mairie@villers-semeuse.fr](mailto:mairie@villers-semeuse.fr)

### Restez connecté avec

  Ville de Villers-Semeuse

   @villerssemeuse

 [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)

 Villers Semeuse sur iOS et Android

 [mairie@villers-semeuse.fr](mailto:mairie@villers-semeuse.fr)

### Lettre de la ville de Villers-Semeuse n°13 - Février 2022

#### Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

#### Conception et réalisation

graphique : Ludivine Canon,  
Service communication

**Crédit photos :** Ludivine Canon

**Tirage :** 1 800 exemplaires  
par la Sopaic Reprographie

*Ne peut être vendu.*

#### Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson  
08000 Villers-Semeuse  
Tél. : 03 24 33 77 20

La lettre de la ville est un des vecteurs privilégiés qui permet à la municipalité, malgré des animations restreintes, de rester en contact avec les Villersois et les Villersaises.

Notre souhait était de vous annoncer quelques nouveautés relatives à des projets proposés lors des dernières élections municipales : la remise en place du ramassage des encombrants et la création d'un marché sur la place de la Mairie.

En outre, nous travaillons à la mise en place des jardins partagés, fidèles à notre engagement pour le développement durable. Ce beau projet à venir vise aussi à favoriser le lien social, le ciment du vivre ensemble.

Malgré le contexte difficile et pesant, vous pouvez compter sur notre investissement et notre dynamisme pour développer de nouvelles actions avec comme seul but : le bien de tous à Villers-Semeuse.

### SOMMAIRE

#### PAGE 2

Dossier de subvention  
Formation « Gestes qui sauvent »  
Marché à Villers-Semeuse  
Collecte des encombrants  
Jardins partagés

#### PAGE 3

Bureaux et navettes de vote  
L'agenda

#### PAGE 4

Restez connectés avec la ville

### NOTE SUR NOTRE MAGAZINE

En raison d'une pénurie mondiale de papier, due aux conditions sanitaires, notre magazine municipal n°90 de janvier 2022 était imprimé exceptionnellement sur un papier 150 grammes en intérieur et 170 grammes en extérieur au lieu du 100 grammes intérieur habituel.

Soucieux de l'environnement, le magazine est édité sur du papier recyclé depuis plusieurs années. Son grammage a également été allégé pour diminuer son empreinte écologique. Une alternative numérique est proposée, disponible sur le site de la ville, avec une alerte SMS pour être informé de la sortie et limiter l'utilisation du papier.

### MAGAZINE NUMÉRIQUE



Disponible auprès du service communication de la mairie, sur le même principe que le STOP PUB. Recevez une alerte par SMS sur votre téléphone pour consulter le magazine au format dématérialisé. *Désinscription possible à tout moment sur demande auprès du service communication. Informations demandées pour l'inscription : nom, prénom et numéro de téléphone.*

À noter dans vos agendas : pensez à venir retirer votre dossier de subvention pour votre association en mairie !

Date de limite de dépôt des dossiers : **VENDREDI 25 FÉVRIER 2022** ! *Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.*

### FORMATION DES "GESTES QUI SAUVENT"

S'impliquer dans la formation de la population aux gestes qui sauvent, à une échelle conséquente, entraine dans une démarche prioritaire pour venir accompagner l'arrivée des défibrillateurs dans notre commune. Deux nouvelles implantations sont prévues : à la médiathèque en extérieur et à la salle du 8 mai en intérieur.

Le contexte sanitaire a conduit au report des actions. Mais, **3 premières sessions de formation, gratuites**, débutent, le **mercredi 25 mai 2022 à Villers-Semeuse**, en partenariat avec Groupama.

36 personnes, réparties en 3 groupes, recevront une formation aux Premiers Secours pour apprendre à

réagir face aux accidents domestiques, cardiaques ou de la route.

#### Horaires de formation du 25 mai 2022 :

» **session 1** : de 13h00 à 15h00

» **session 2** : de 15h30 à 17h30

» **session 3** : de 18h00 à 20h00



Inscription **obligatoire** avant le **jeudi 19 mai 2022** auprès du service communication de la ville - 03 24 33 33 01 ou communication@villers-semeuse.fr

*Informations demandées uniquement pour l'inscription : nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.*

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Réduire les gros déchets en permettant de leur donner une seconde vie ou en les recyclant, c'est le principe de la **collecte des encombrants**, proposée par la municipalité, qui va voir le jour ! Ce service **gratuit** pour les Villersois aura lieu en mars 2022 et sera assuré par les agents des services techniques.

#### UNE SEMAINE À RETENIR : celle du 7 au 11 mars 2022

» Du 7 au 10 mars 2022 : les Villersois pourront sortir leurs déchets encombrants sur le trottoir.

» Du 7 au 11 mars 2022 : les agents des services techniques collecteront ces déchets et les recycleront.

*Cette collecte répond à une demande forte des habitants et répond aux orientations de développement durable de la municipalité pour son mandat de 2020 à 2026. Les déchets récupérés seront ensuite recyclés (déchèterie, benne, etc...).*



### UN MARCHÉ À VILLERS-SEMEUSE

En 2020, les élus ont proposé la création d'un marché dans leur programme. Ce projet est en passe de devenir une réalité, un engagement tenu.

Un **marché de producteurs** s'installera sur la place Roger Aubry, par quinzaine, à partir du mois de mai 2022. Au total, une quinzaine d'exposants sera présent offrant une consommation de proximité en **circuit-court : primeur, fromager, producteur de poulets, fripes, miel, thé, vêtements etc...**

Nous comptons sur les habitants pour faire vivre ce « marché de Villers » et le faire perdurer. *Le calendrier sera donné dans le magazine municipal d'avril / mai 2022.*

### JARDINS PARTAGÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

Connaissez-vous le jardin partagé et collectif de Villers-Semeuse "Le jardin : les Arts d'Eden" ?

#### Qu'est-ce que c'est ?

Un jardin partagé et collectif c'est :

- » un bout de verdure à cultiver, dont on partage le fruit des récoltes,
- » un lieu d'échanges conviviaux,
- » un futur compost de quartier,
- » un lieu de rencontre qui propose des réponses et des solutions en tenant compte des ressources limitées de notre planète.

#### Quand ?

Dès maintenant, vous pouvez apporter vos idées et vos envies concernant ce jardin.

#### Pour qui ?

Les jardiniers en herbes, confirmés ou pas du tout, les habitants passionnés qui veulent se retrouver autour d'une ville plus verte.

#### Je peux venir ?

Bien sûr, tout le monde est le bienvenu, qu'il veuille jardiner ou visiter.



Financé par  
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

#### je suis intéressé(e) pour :

- participer à la vie du jardin
- participer aux ateliers palettes
- participer aux ateliers nichoirs
- conseiller les jardiniers amateurs
- cultiver ma propre parcelle
- aider à la production
- participer aux rencontres (discussions)
- autres, précisez : \_\_\_\_\_

#### mes coordonnées\* :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

## BUREAUX DE VOTE - RAPPEL

Les bureaux de vote changent de site et seront concentrés dans un lieu unique, le même pour tous : **le COSEC, Complexe Sportif Roger Marche, Route Nationale 9**

Un lieu unique réparti en 3 bureaux correspondant aux 3 quartiers actuels.

De **nouvelles cartes d'électeurs** précisant le numéro de bureau de vote, seront envoyées à chaque habitant inscrit sur les listes électorales **en mars 2022**.

Les élus du conseil municipal tiennent à ce que chaque citoyen puisse exercer le plus simplement et facilement possible son droit de vote, c'est pourquoi, nous mettrons en place un **système de navettes gratuites** à destination des **personnes à mobilité réduite et des personnes de plus de 75 ans**.

Ce service aura pour but de faciliter l'exercice de la démocratie pour tous. **Inscriptions en mairie auprès du service élections.**

## PROCHAINES ÉLECTIONS



Élections présidentielles  
les **10 et 24 avril 2022**  
je vote pour élire le  
Président de la République

Inscription sur les listes  
électorales avant le vendredi  
**4 mars 2022** pour voter aux  
élections présidentielles



Élections législatives  
les **12 et 19 juin 2022**  
je vote pour élire un  
député

Inscription sur les listes  
électorales avant le vendredi  
**6 mai 2022** pour voter aux  
élections législatives



» 16 février 2022 de 14h00 à 16h00 – Médiathèque : Atelier de cuisine pour enfants « spécialité ardennaise », à partir de 6 ans.

» 16 février 2022 de 17h00 à 19h00 – Médiathèque : Atelier de cuisine pour adultes « apéro dinatoire au coin du feu ».

» 17 février 2022 de 14h30 à 17h00 : Après-midi jeux à la Médiathèque.

» 11 mars 2022 à 19h00 - Médiathèque : Rencontre d'auteur : Krzystoff avec « Le mont des sources ».

» 18 mars 2022 – Médiathèque : Rencontre d'auteur – Serge Joncour – Festival au Fil des Ailes.

» 25 mars 2022 à 18h00 : Cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales.

» 16 et 17 avril 2022 – COSEC : Marché de printemps.

» 16 avril 2022 de 13h30 à 17h00 - Médiathèque : Bourse aux graines et plantes avec le SEL'ARDEN.

» 24 avril 2022 – Monument aux morts : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

» 1<sup>er</sup> mai 2022 – Place Roger Aubry : Kermesse des associations.

» 8 mai 2022 – Monument aux morts : Cérémonie commémorative 8 mai 1945.

» 26 mai 2022 – Place Roger Aubry : Les Foulées Villersaises.

» 3 et 4 juin 2022 – Eglise et Médiathèque : 400 ans du baptême de l'Eglise.

» 11 et 12 juin – Médiathèque : Salon des Arts.

» Week-end du 1<sup>er</sup> juillet 2022 : Fête foraine.

» 3 juillet 2022 : La Villersoise Gourmande.

» 13 juillet 2022 : Fête Nationale.

» 14 juillet 2022 – Monument aux morts : Cérémonie commémorative de la Fête Nationale.

» 29 août 2022 – Salle Louis Jolly : Remise de prix des bacheliers villersois et bienvenue aux nouveaux villersois.

» 2 octobre 2022 : Course du Sedan-Charleville.

» 14 octobre 2022 – Complexe Sportif Roger Marche : Cross des écoles et du collège.

» 31 octobre 2022 – Grande salle des fêtes : Boom party d'Halloween.

» 11 novembre 2022 – Monument aux morts : Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918.

» 5 décembre 2022 – Monument aux morts : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

» Week-end du 3 décembre 2022 – Grande salle des fêtes : Téléthon.

» 16 décembre 2022 : Distribution du colis des seniors.

» 17 décembre 2022 – Médiathèque : Lutinerie de Noël.

*En raison des conditions sanitaires, des modifications ou annulations d'événements peuvent avoir lieu.*





## RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



@villerssemeuse



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



[www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)



Villers Semeuse *sur Android et iOS*



[mairie@villers-semeuse.fr](mailto:mairie@villers-semeuse.fr)



alerte SMS



ALERTE SMS

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

### Comment s'inscrire ?

📄 Compléter le formulaire en mairie,

☎ Par téléphone au 03 24 33 33 01,

🖱 En remplissant le formulaire sur [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)

#ENGAGEPOURMAVILLE

